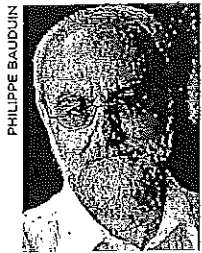


## INTERVIEW NOËL PONS

Chargé de mission au Service central de prévention de la corruption (SCPC), auteur de « Cols blancs et mains sales : Economie criminelle, mode d'emploi » (Odile Jacob, 2006).



PHILIPPE BAUDOUIN

### « La fraude est devenue une activité industrielle »

**En quoi la fraude sociale a-t-elle changé? Le fait nouveau, c'est l'intrusion de**

la criminalité dans la fraude. Avant, c'était le type isolé qui abusait. Aujourd'hui, c'est devenu une activité industrielle. Les nouveaux fraudeurs sont des généralistes. Ils font une analyse de risques, puis choisissent leurs cibles: Assedic, RMI, mais aussi services de crédit revolving, assurances, etc. Et, dès que cela sent le roussi, ils bougent. On le voit bien, quand une caisse de Sécu commence à sévir, les gens disparaissent et passent à la caisse d'à côté.

**Vous parlez même de mondialisation de la fraude...**

C'est évident. Les fraudeurs passent d'un pays à l'autre très facilement. C'est pour cela qu'il est difficile de les attraper. En Angleterre, par exemple, vous pouvez changer de nom assez facilement...

**Qu'est-ce qui caractérise les fraudeurs**

**professionnels?**

L'inventivité, la réactivité. Entendons-nous bien, ils n'ont pas beaucoup d'instruction. Mais, dans leur domaine, ils sont très pointus. Ce sont des bac moins dix qui enfument des bac plus cinq! Surtout, leur force, c'est qu'ils ne sont pas seuls, ils sont organisés.

**Vous évoquez une dimension communautaire de la fraude...**

C'est vrai. Jusqu'à une période récente, les groupes de fraudeurs correspondaient à une famille ou à un groupe d'amis. Mais, dans ce système, il y a beaucoup de dénonciations. Le groupe communautaire, lui, tient mieux ses membres. Ici et au pays. Si vous ne vous comportez pas bien ici, c'est au pays qu'on vous punira. C'est ainsi que cela se passe par exemple dans certains éléments de la société chinoise.

**Quelles sont les techniques de base?**

On a presque toujours le même montage. Une société-écran, des faux

noms, des faux boulots... A partir du moment où votre dossier est accepté, vous pouvez obtenir la prestation que vous voulez. Et pour cela, il suffit d'aller sur Internet, où vous trouvez ce qu'il faut pour monter un dossier, et se procurer des logiciels adaptés, afin de réaliser des documents crédibles. **Les systèmes actuels de contrôle sont-ils inefficaces?**

Aujourd'hui, on a un système de bricoleurs! Il faut réaliser des croisements de fichiers dans chaque secteur. Chaque fonctionnaire, chaque entreprise privée, le cas échéant, doit y participer. Il faut faire comme les entreprises quand elles reçoivent des CV: tout vérifier. A commencer par l'adresse. Si un immeuble de trois étages abrite officiellement 500 personnes, c'est qu'il y a un problème... Si ce ne sont pas les gens au contact des dossiers qui font ce travail de vérification, ce n'est pas la police ou la gendarmerie qui pourra le faire.

**Les agents en question le voudront-ils?**

Je ne peux pas parler pour eux. Il y aura toujours des agents qui ne voudront pas vérifier parce qu'ils considèrent que ce n'est pas leur travail. Mais, depuis environ un an, beaucoup d'affaires sortent. Et ce n'est pas par hasard. Les fraudes de l'Unedic ont été mises au jour par l'Unedic elle-même ■ PROPOS RECUEILLIS

PAR ÉTIENNE GÉRNELLE ET ÉRIC LAFFITTE

## LE LOTO DES FAMILLES

Les rouages étaient bien huilés: Murielle R., 34 ans, envoyait un courrier aux Caisses d'allocations familiales (CAF) déclarant de fausses naissances de quintuplés, pièces justificatives à l'appui. Elle répétait l'opération de CAF en CAF. Seule l'identité changeait (elle en avait vingt-quatre). Ce sont dix-sept caisses qui ont été arnaquées entre août 2005 et février 2006. Mais, au mois de mars, elle commet un impair. Le lièvre est levé à la CAF de Seine-Saint-Denis, à Rosny-sous-Bois. « Dans les services de vérification, lorsqu'un dossier sort de l'ordinaire, nous en discutons », se souvient Geneviève Vadalà, responsable d'un secteur. Un jour, une employée a signalé qu'elle avait un dossier de quintuplés. Le lendemain, sa collègue, qui travaillait en

face d'elle, s'est étonnée de traiter un cas similaire. Le service de vérification compare les pièces et constate qu'elles sont identiques. Alertées, les autres CAF réagissent. Verdict: 200 000 euros de préjudice. Murielle R touchait ainsi plus de 22 100 euros par mois. Le 3 mai, la PJ de Mejun interpelle la fraudeuse. Les policiers découvrent une femme qui, depuis l'âge de 19 ans, vivait d'arnaqes en tout genre, toutes ses performances étant consignées dans un cahier ■ A. M.

## LA NOTE SALÉE DES HÔPITAUX

La CNAM a mis au jour une vaste fraude à l'assurance-maladie. Voilà qui ne devrait pas permettre à la Sécurité sociale de résorber sa dette (11,6 milliards d'euros en 2005). Plus de 300 hôpitaux et cliniques se sont

fait rémunérer pour de fausses hospitalisations en 2005, selon *Le Journal du dimanche* (édition du 18 juin). Le procédé était enfantin: lorsqu'une personne venait dans l'établissement de soins pour un acte bénin (prise de sang, verrue, etc.), celui-ci était facturé normalement, mais le médecin ajoutait une fausse hospitalisation partielle, par exemple une demi-journée, que l'assurance-maladie rémunère bien mieux, jusqu'à six fois plus que l'opération. Les fraudeurs ont exploité les failles de la tarification à l'activité (T2A). Ce système, mis en place en 2004, permet une rémunération à l'acte alors que les hôpitaux et les cliniques bénéficiaient jusqu'ici d'une dotation globale. La somme de 50 millions d'euros de préjudice a été confirmée par le directeur de la répression des fraudes de la CNAM, Pierre Fender ■ A. M.